

PLANNING DE FIN D'ANNEE 2025/2026

Saisie des notes du semestre2 sur progres par les enseignants	Du 16 /05/2026 au 25/05/2026
- Calcul via progrès des moyennes du semestre2 des EMD2 - Délibération annuelle	20, 21, 22, 23, 24, 25 Mai
- Recours	20,21,22,23,24,23,24,25, 26 Mai
26,27,28,29,30,31 semaine de l'AID EL ADHA	
Rattrapages du semestre2	L1 01 02 03 Juin L2 01 02 03 04 06 Juin L3 01 02 03 04 06 Juin M1 01 02 03 04 06 07 Juin
Rattrapages du semestre1	L1 08 09 10 11 Juin L2 10, 11, 13, 14, 15 Juin L3 10, 11, 13, 14, 15 Juin M1 10, 11, 13, 14, 15, 16 Juin
Saisie des notes de rattrapage du semestre2 sur progres par les enseignants	04/06/2026 au 10/06/2026
Saisie des notes de rattrapage du semetre 1 sur progres par les enseignants	12/06/2026 au 18/06/2026
Calcul des moyennes annuelles avec prise en compte des notes de rattrapage	20 21 22 23 Juin
- Traitement des recours	24 et 25 Juin
Délibérations L1	Dimanche 28/06/2026

Délibérations L2	Lundi 29/06/2026
Délibérations L3	Mardi 30/06/2026
Délibérations M1	Mercredi 01/07/2026
Traitement des dettes	Jeudi 02/07/2026
Délibérations M2	Lundi 06/07/2026
Délibération de recours	Mardi 07/07/2026
Signature des pv de sortie	Jeudi 09/07/2026

Nous informons les collègues enseignants que les délibérations se feront par PROGRES. **A cet effet les enseignants devront procéder à la saisie des notes sur PROGRES dans les délais du planning.** Tous les changements après les recours devront être portés par l'enseignant sur PROGRES et mentionnés sur les PV modulaires au niveau des départements. Cette procédure permettra d'éviter les déperditions entre les notes.

**LES SOUTENANCES SERONT
PROGRAMMÉES DU 01/06/2026 AU
04/07/2026.**